



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 15/09/2026

Publication :
le 25/09/2026

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Délibération n° D-2026-387

Travaux d'aménagement secteur Denfert Rochereau -
Commission de Règlement Amiable - Reconduction et
désignation des représentants de la Ville de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Valérie VOLLAND, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gérard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Monsieur SAINT-CAST Maximilien

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Philippe TERRASSIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Ségolène BARDET, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Monsieur Bastien MARCHIVE.

Pôle Ingénierie Technique

**Travaux d'aménagement secteur Denfert Rochereau -
Commission de Règlement Amiable - Reconduction
et désignation des représentants de la Ville de Niort**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort a, dans le cadre de ses travaux d'aménagement et d'embellissement réalisé d'importants travaux dans le secteur Denfert Rochereau : rue Pluvial, place de Strasbourg, rue Chabot, rue Jules Ferry, rue Brémaudière (entre la rue Jules Ferry et la rue Maréchal Leclerc).

Malgré un important dispositif d'accompagnement des commerces de cette zone pendant les travaux, des difficultés dans l'exercice de leur activité commerciale ont pu apparaître.

Aussi, de manière préventive, le Conseil municipal du 9 décembre 2024 a créé une Commission de Règlement Amiable. Cet organe a pu être saisi par les commerces qui estiment avoir subi des préjudices directement liés aux aménagements en cours.

La Commission a pour missions, l'instruction des dossiers d'établissement de préjudice, ainsi que l'établissement d'une proposition d'indemnisation auprès du Conseil municipal de la Ville de Niort, le cas échéant.

Par analogie à des expériences de travaux urbains d'envergure, ce montage constitue une situation transitoire et préalable à un contentieux, il facilite l'établissement d'un accord amiable entre les parties, permet de proposer au Conseil municipal de voter une juste indemnisation lorsque cela s'avère nécessaire, met fin à des poursuites potentielles et ultérieures auprès des juridictions compétentes, en premier lieu auprès du Tribunal Administratif.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné un magistrat qui en assure la présidence.

La Préfecture des Deux-Sèvres, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat siègent également au sein de cette commission au côté de la Ville.

Aujourd'hui, la Ville de Niort doit désigner deux nouveaux élus pour siéger dans cette instance.

Il est proposé de reconduire et désigner :

- Monsieur Gérard LEFEVRE ;
- Madame Véronique ROUILLE—SURAULT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner deux représentants de la Ville de Niort pour siéger au sein de la Commission.

Ont été désignés :

- Monsieur Gérard LEFEVRE ;
- Madame Véronique ROUILLE—SURAULT.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Maximilien SAINT-CAST

JÉRÔME BALOGÉ

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac - 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération. Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».